SOLENCA
société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
siège social : 122, chemin de Marquefave
81 370 SAINT SULPICE LA POINTE
société en cours de constitution

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

Nom et adresse	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
Charly PATARD 122, chemin de Marquefave 81 370 SAINT SULPICE LA POINTE	1 000	1 000 €	1 000 €
Total	1 000	1 000 €	1 000 €

Le présent état qui constate la souscription de mille (1 000) actions de la société **SOLENCA**, ainsi que le versement de la somme de mille euros (1 000 €) correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Charly PATARD, associé unique président.

Fait à SAINT SULPICE LA POINTE
Le 21 novembre 2024
En deux exemplaires

Monsieur Charly PATARD

